

Nouvelle chambre

LUXEMBOURG. La Chambre de commerce, qui représente 40 000 entreprises au Luxembourg, a tenu vendredi son assemblée plénière constituante dans ses locaux du Kirchberg. L'assemblée a procédé à la constitution du bureau de la chambre et a reconduit le mandat de président de Michel Wurth.

COMMERCE

Michel Wurth réélu président

C'est sous la présidence du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, que la Chambre de Commerce a tenu hier son assemblée plénière constituante. Le ministre a officiellement présenté les résultats des élections de 2009 qui ont désigné les nouveaux membres élus de la Chambre de commerce pour un mandat de cinq ans.

Michel Wurth a été réélu à la tête de la Chambre de commerce tandis que les quatre vice-présidents Jean Schintgen, Fernand Ernster, Frank Wagener et Robert Dennewald ont eux aussi été reconduits.

L'assemblée plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de commerce et représente l'ensemble des plus de 40 000 entreprises ressortissantes de la Chambre.

Dans son allocution, le nouveau président a souligné l'importance du rôle de l'institution en cette période de crise économique. M. Wurth a rappelé que la Chambre de commerce défend «l'intérêt économique général du pays» et que son action se décline aujourd'hui sur cinq grands axes opérationnels : la promotion de l'esprit d'entreprise et le soutien à la création d'entreprise, la défense de l'économie du marché et de ses acteurs, la promotion de relations économiques et commerciales avec l'étranger, l'intervention dans la procédure législative par la rédaction d'avis et finalement l'action en faveur d'un système d'enseignement et d'une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises.